

Mesdames et messieurs les agents de la ville des Lilas, voici nos réponses de candidat.e.s aux élections municipales de 2020, aux questions du syndicat CGT des territoriaux des Lilas.

☐ Que représentent pour vous la place des organisations syndicales dans la collectivité et le rôle des instances paritaires ?

➔ Nos propositions pour Les Lilas ayant pour but de changer profondément la culture municipale et la manière de mettre en œuvre un nouveau projet pour les Lilas, les instances paritaires auront un rôle central dans le dialogue entre les nouvelles et nouveaux élu.e.s et les agents municipaux.

☐ Quel sera l'axe prioritaire de votre mandat en direction des agents communaux ?

➔ Nous avons du mal à répondre, n'ayant pas été en charge du personnel municipal. Nous pensons que le dialogue entre la municipalité et ses agents peut être amélioré. *Nous souhaitons créer un Conseil Citoyen permanent représentatif des habitant.e.s, des associations et du personnel municipal en charge du suivi des engagements et de l'amélioration de l'action municipale* (extrait de notre programme).

Ce conseil citoyen a non seulement vocation à être un lieu d'écoute et de conception de notre action municipale au plus proche des habitants, mais également un lieu d'échange avec les services municipaux qui connaissent, mieux que quiconque les enjeux, le contexte, les difficultés et les besoins. La co-construction entre habitants, agents territoriaux et élu.e.s est un axe prioritaire de notre programme.

☐ Comment envisagez-vous de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes dans la collectivité ?

➔ *Nous encouragerons les interventions éducatives à l'égalité femme-homme et à la non-violence, au respect du vivant et à la transition écologique, auprès des enfants et des jeunes au sein des établissements scolaires et nous y impliquerons le personnel municipal* (extrait de notre programme).

➔ Nous examinerons l'égalité salariale femmes-hommes au sein du personnel municipal, et nous travaillerons à réduire les écarts éventuels.

☐ Quel budget comptez-vous allouer aux formations payantes des agents et quelle répartition par catégorie (A,B,C) appliquerez-vous ?

➔ La formation est un aspect important de notre programme – d'autant plus que nous envisageons la création d'une cuisine centrale pour nourrir les lilasien.ne.s, tenues par des employé.e.s municip.aux.ales et la mise en place d'un pôle de formation autour des métiers de l'alimentation et de la cuisine, qui n'existe pas au sein de la zone métropolitaine.

➔ Toutes les catégories de personnel doivent bénéficier de formation, afin de favoriser l'évolution et l'émancipation des employés municipaux.

☐ Êtes-vous pour ou contre la privatisation des services municipaux. Si vous êtes pour, quels sont les services concernés et pourquoi ?

➔ Nous sommes résolument contre la privatisation des services municipaux, et pour la réduction des délégations de services publics.

☐ Êtes-vous pour le maintien des avantages acquis : régime indemnitaire, accord cadre de 2001, cantine RATP, prise en charge d'une grande partie de la prévoyance.

➔ Nous ne connaissons pas assez la question pour répondre de façon sûre. Néanmoins, nous n'envisageons pas de réduire les avantages acquis.

☐ Quels sont, pour vous, les services municipaux le plus en difficultés ? Quelles seront vos mesures pour les améliorer ?

➔ Les services locaux les plus en difficulté sont d'abord les services de biens communs, l'eau que nous buvons, la nourriture des écoliers et les repas portés au domicile des personnes âgées, l'air que les lilasien.ne.s respirent. La collecte des déchets, et le marché, en délégation de service public, méritent aussi d'être améliorés. Et le service énergétique de la fourniture d'électricité et ses problématiques de précarité énergétique est un service pour l'instant totalement privé.

➔ Pour les améliorer, nous appelons de nos vœux la création d'une régie publique de l'eau au niveau de l'Établissement public territorial Est Ensemble, avec une tarification sociale sur les premiers m3. De même, la collecte des bio-déchets et des déchets verts doit être généralisée – elle est également déléguée à Est Ensemble - avec la mise en place d'une taxe incitative à la réduction des déchets.

➔ Nous souhaitons reconstruire une cuisine centrale afin de mettre fin à la délégation de service public sur l'alimentation, et de l'assurer avec des agents municipaux. C'est en lien avec ce pôle alimentaire que nous réexaminerons le fonctionnement du marché.

➔ Nos propositions en matière d'urbanisme et de circulation devraient contribuer à améliorer la qualité de l'air respiré par les lilasien.ne.s.

☐ Êtes-vous favorable à la mise au stage systématique des contractuels de catégorie C après deux ans de contrat ?

➔ Oui, car nous sommes a priori favorables à la titularisation des agents.

☐ Quelle première mesure favorable en direction des agents communaux allez-vous prendre au lendemain de votre élection ?

➔ *Nous créerons un Conseil Citoyen permanent représentatif des habitant.e.s, des associations et du personnel municipal en charge du suivi des engagements et de l'amélioration de l'action municipale* (extrait de notre programme). Ce n'est peut-être pas ce à quoi les auteurs du questionnaire pensaient, mais la concertation et la co-élaboration entre habitants, agents territoriaux et élu.e.s des politiques publiques est un axe prioritaire de notre programme.

☐ Êtes-vous favorable à la non-application de la journée de carence à l'échelle de l'ETP-Est Ensemble ?

➔ Nous ne connaissons pas suffisamment le dossier.

☐ Êtes-vous pour ou contre la participation des agents aux projets de services ? Si oui, de quelle façon l'envisagez-vous ?

➔ Nous ne savons pas ce qu'est un « projet de service ». Mais nous créerons un Conseil Citoyen permanent représentatif des habitant.e.s, des associations et du personnel municipal, en charge du suivi des engagements et de l'amélioration de l'action municipale, y associant les agents.

☐ Quelle est votre position sur la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 ? En particulier, sur l'obligation de prévenir avant de faire grève, sur le service minimum, sur la fusion du CHSCT avec le CT ?

➔ Nous sommes contre la fusion des instances représentatives, telle que le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail, très différent du Comité Technique, instance consultative compétente pour donner un avis sur les questions d'ordre collectif avant la prise de décision par l'autorité territoriale.

☐ Quelle est votre position sur la mise en place de la retraite à point du gouvernement Philippe ? Veuillez préciser ce que vous en pensez sur le fond et sur la méthode employée.

➔ Nous sommes totalement opposé.e.s à cette réforme des retraites, au refus du dialogue avec la société civile et tous les syndicats, et à la répression policière qui l'accompagne.

☐ Quel est votre positionnement sur l'Intercommunalité et le Grand Paris ?

➔ Nous sommes de fervents partisans de l'intercommunalité, que les écologistes ont appelée de leurs vœux depuis quinze ans, et qu'ils ont finalement réussi à créer en acceptant le partage du pouvoir. Nous pensons que ce niveau, s'il déshabille en partie les compétences municipales, est judicieux à bien des égards, dans le domaine de l'eau, des mobilités ou de l'urbanisme. Mais sa transformation en Établissement Public Territorial s'est faite au détriment de son autonomie, ce que nous regrettons.

➔ La métropole du Grand Paris est une instance peu démocratique puisque les oppositions n'y sont pas représentées, sans budget, inefficace dans son périmètre qui devrait coïncider avec la région Île-de-France.

☐ Êtes-vous favorable à la systématisation de l'étude du maintien d'un service public intercommunal sur l'EPT avant de passer au privé un service municipal (par exemple, le garage municipal) ?

➔ Nous sommes contre la logique qui consiste à privilégier systématiquement les délégations de services publics. C'est une modalité qui doit être justifiée par l'impossibilité de faire autrement.

☐ Quelle est votre position sur le retour en régie de services privatisés (nettoyages des locaux, encombrants, etc.) ?

➔ Favorable, mais nous avons certaines priorités – eau, alimentation, déchets...

☐ Êtes-vous favorable au passage systématique de marchés groupés sur l'échelle du territoire (par exemple pour le nettoyage vêtements de travail) ?

➔ Nous ne connaissons pas suffisamment le dossier.

☐ Quelle est votre position sur les services en lignes dématérialisés, en particulier lorsqu'ils remplacent des emplois d'agents de proximité ?

➔ Nous proposerons un service de médiation numérique à la disposition des personnes les moins à l'aise avec internet, en particulier les personnes âgées (extrait de notre programme).

➔ Nous développerons des outils numériques qui permettront d'effectuer des démarches en ligne et d'obtenir des réponses rapides aux questions courantes (extrait de notre programme).

Recevez mesdames, messieurs, nos respectueuses salutations.

Sander Cisinski et Armonia Pierantozzi, têtes de la liste Les Lilas Écologie.